
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 24 mai 2018 à 13 h
405, avenue Ogilvy, bureau 200.80 - Salle du directeur**

PRÉSENCES :

Sylvain OUELLET, Maire d'arrondissement suppléant et conseiller de la ville –
district de François-Perrault
Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel
Rosannie FILATO, Conseillère de la ville - district de Villeray

ABSENCES :

Giuliana FUMAGALLI, Mairesse d'arrondissement
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement
Madame Brigitte BEAUDREAU, Directrice des services administratifs
Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice culture/sports/loisirs/dév. social
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
M^e Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens /
communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement

10.01 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement suppléant déclare la séance ouverte à 13 h.

CA18 14 0156

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Sylvain OUELLET

appuyé par Rosannie FILATO

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À 13 h 15, le maire d'arrondissement suppléant appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions du public est close.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 13 h 15, le maire d'arrondissement suppléant appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

CA18 14 0157

Autoriser une dépense de 645 254,49 \$, taxes incluses, afin d'assumer la portion de la dépense à être verser par l'arrondissement pour des travaux de reconstruction de trottoirs avec réaménagement géométrique, prévus à l'appel d'offres 338201, et ayant pour objet des travaux de reconstruction d'égout, de conduite d'eau secondaire, de chaussée et de trottoirs dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège.

Il est proposé par Sylvain OUELLET

appuyé par Frantz BENJAMIN

et résolu :

1. d'autoriser une dépense de 645 254,49 \$, incluant les taxes, afin d'assumer les coûts reliés à une partie des travaux de reconstruction des trottoirs avec réaménagement géométrique, prévus à l'appel d'offres 338201, ayant pour objet la réalisation de travaux d'une conduite d'égout, d'une conduite d'eau secondaire, de la chaussée et des trottoirs dans la Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1181124003

Levée de la séance

À 13 h 30, la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Sylvain OUELLET
Maire d'arrondissement suppléant

Danielle LAMARRE TRIGNAC
Chef de division Relations avec les
citoyens / communications et greffe et
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Sylvain OUELLET
Maire d'arrondissement suppléant

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 juin 2018.